

Image not found or type unknown



Précision des frais sur rétrocession

Par **boursi**, le **08/06/2013** à **09:41**

Bonjour

Une société rétrocède une parcelle de 152 M2 à une association pour l'euro symbolique.

Le notaire réclame 900 euros pour la publication au bureau des hypothèques.

Pourriez vous me détailler l'essentiel de ce coût.

Merci si vous pouviez m'apporter une réponse rapide (RDV lundi pour le chèque).

Cordialement